

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Septembre 2010

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Geneviève PLAT - Evelyne VEROT - Pascale ODIN - Danielle DURAND

Mrs Bernard TISSOT - Michel BADOT - Claude MULLIERE - Jean-Patrick BROUX

Absents : Excusés: Jean-Claude FEVRE pouvoir Josiane DUMONT- Pascale GAY pouvoir Maryse PETIT - Vincent NICOT pouvoir Michel BADOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

PIIC 2009 ET 2010 : MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNES :

Monsieur le Maire présente au Conseil un courrier du Conseil Général précisant les différentes subventions allouées dans le cadre des PIIC 2009 et 2010. Il informe que pour 2010, notre subvention subit une modification. La somme allouée est réduite de moitié et se monte désormais à 7 700 € pour le remplacement des dalles plafond de la salle polyvalente et la mise aux normes de toilettes handicapés ainsi que pour l'agrandissement du restaurant scolaire.

Le Conseil prend note de ce nouveau montant.

ECLAIRAGE PUBLIC AUX LONGEILLES:

Mr le Maire présente le devis du SYDESL relatif aux travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public aux Longeilles.

Le Conseil accepte ces travaux ainsi que la participation de la commune dont le montant s'élève à 7 400 €.

CESSION ET ECHANGE DE TERRAIN AU BOURG :

Monsieur le Maire fait part au conseil de l'échange de deux parcelles de terrain au bourg entre la commune AH 352 et la propriété de Mme JODAR-TORRES AH 354. Cet échange a pour but la création d'un trottoir suite aux travaux de modification du virage de la RD 160. En rapport avec ces derniers travaux, la parcelle AH 358 sera cédée au département suite à la modification de l'emprise sur cette départementale.

Le Conseil accepte l'échange ainsi que la cession au département.

RENOUVELLEMENT DU CAE :

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat d'accompagnement à l'emploi de Mme Patricia TROUSSIER.

Le Conseil décide de demander ce renouvellement pour un an à compter du 10 novembre 2010.

RENOUVELLEMENT BUREAU AFR :

Suite à la dernière réunion du Conseil Municipal où avaient été désignés 5 membres pour le renouvellement du bureau de l'association foncière de remembrement, Mr le Maire informe qu'il faut choisir un 6ème membre.

Le Conseil Municipal désigne Mr Jean-Paul BERNIZET.

EXTENSION ELECTRIQUE :

Mr le Maire présente le devis du SYDESL relatif aux travaux d'extension électrique pour alimenter la future construction de Mr et Mme Philippe VENDROUX.

Le Conseil accepte ce devis dont la part restant à la charge de la commune s'élève à 1 800 €.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET:

Monsieur le Maire fait part au conseil du besoin de faire des virements de crédits comme suit :

- + 4 300 € au compte 2117 à imputer au 202
- + 1 900 € au compte 6554 à imputer au 65748.

INDEMNITES DES ELUS :

Mr le Maire informe le conseil

- de la modification d'une partie des délégations données à Mr TISSOT, 3ème adjoint, qui lui a fait part de son manque de disponibilité, lié à son activité professionnelle, pour assumer pleinement ses fonctions.
- de certaines délégations confiées dorénavant à Mr BADOT, conseiller municipal, pour aider le 3ème adjoint dans ses tâches.

Sur proposition du Maire et en accord avec les parties, les indemnités initiales allouées à ce dernier seront partagées entre les deux personnes précitées.

Le Conseil accepte cette répartition.

DIVERS :

Mr le Maire présente les différentes annonces et remerciements reçus en mairie. Il fait part qu'un relais emplois et services a ouvert à la mairie de L'Abergement Sainte Colombe. Pour de plus amples informations contacter la mairie de Baudrières.

Mme Maryse PETIT signale que les travaux de la cantine seront finis pour les vacances de Toussaint et informe qu'elle prend les renseignements nécessaires à l'élaboration du plan de sauvegarde communal.

Mme Josiane DUMONT signale qu'une des deux employés polyvalents aide désormais, Mme Chantal CAILLET (ATSEM), à installer les enfants dans le bus le matin. Elle présente le compte rendu de la fête patronale et du troquis.

Mme Claudette TISSOT informe que l'entreprise Saône et Loire Paysage a repris les travaux de plantations de la place et a procédé à l'installation de mobilier urbain dans le cadre de cet aménagement.